

## CONCILIER

# TRAVAIL ET FAMILLE

Equilibre entre vies familiale et professionnelle : un combat fédéral

La politique familiale et d'égalité de la Confédération est loin d'être parfaite. Cette législation a permis quelques avancées, qui devront encore être confirmées, mais aussi quelques échecs.

La Suisse vit une situation de plein emploi. La pénurie de personnel qualifié touche de nombreux secteurs économiques. Dans ces conditions, les structures d'accueil extrafamilial jouent un rôle essentiel. Elles permettent aux parents de reprendre le travail plus vite et à des taux d'occupation plus élevés. L'encouragement précoce, avant le début de l'école obligatoire, améliore également l'égalité des chances. Pourtant, la Suisse est très mal placée en comparaison internationale : les places d'accueil sont rares, chères et les disparités entre les cantons sont importantes.

Le Conseil national a récemment accepté une nouvelle loi pour améliorer cette situation : les parents payeront 20% de moins et les cantons seront incités à créer de nouvelles places et à améliorer la qualité de l'accueil et l'adéquation de l'offre avec les besoins des parents. Le coût de l'opération peut sembler élevé (770 millions de francs par an), mais il est nécessaire. Le Conseil des États doit encore confirmer la décision du National, au début de la prochaine législature.

En termes d'égalité, les structures d'accueil ne font pas tout. Une répartition plus équitable des tâches éducatives et familiales et de la vie professionnelle est loin d'être acquise en Suisse : après la naissance d'un enfant, 76% des pères continuent à travailler à plein temps, contre seulement 11% des mères. Cette différence a un impact : à la retraite, les femmes ont accumulé en moyenne 40% de revenus en moins et leurs rentes sont 30% plus basses. De nombreux pères souhaitent réduire leur temps de travail à la suite de la naissance ou à l'adoption d'un enfant. Mais les employeurs sont réticents, surtout dans la situation actuelle. J'ai donc déposé une initiative parlementaire demandant

d'obliger les employeurs à accepter une baisse raisonnable du temps de travail. Sans succès.

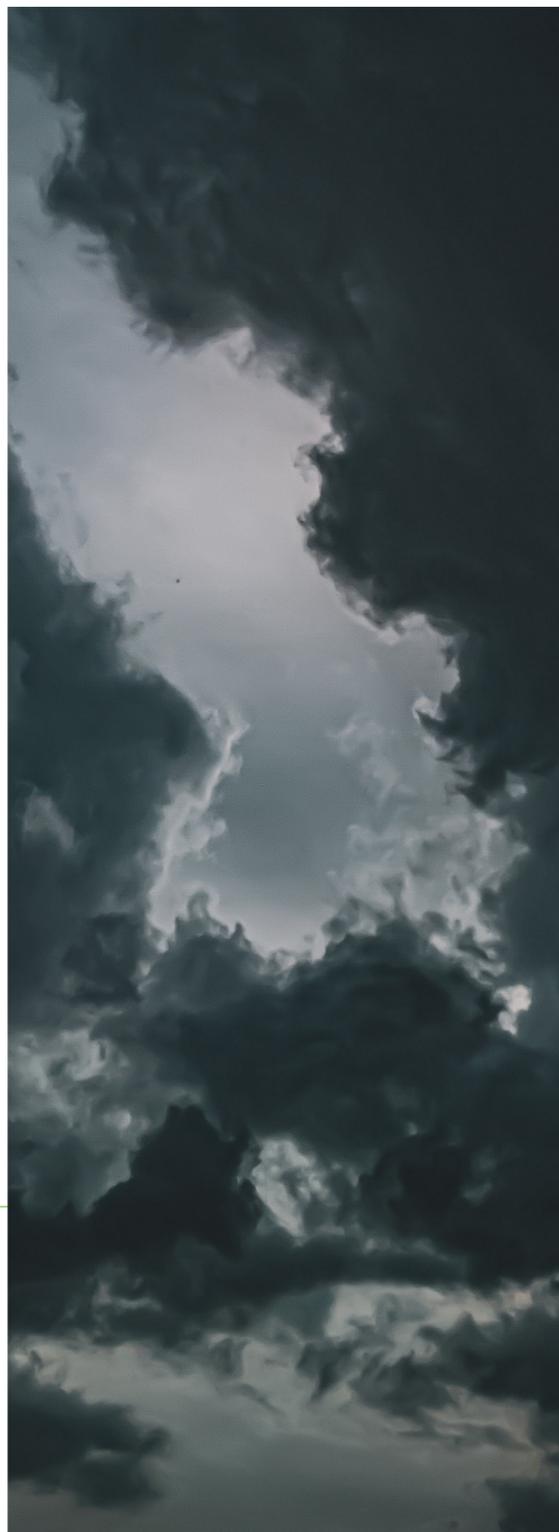
Il est difficile de terminer ce tour d'horizon sans aborder le congé parental. Le système actuel est archaïque : quatorze semaines pour les mères, deux pour les pères. Et encore, un récent sondage montre que les pères, souvent sous la pression de leur employeur, ne prennent même pas l'entier des jours auxquels ils ont droit. La prochaine législature doit permettre de changer cela : que ce soit par une initiative populaire ou parlementaire. La Commission fédérale pour les questions familiales a montré la voie : elle propose un modèle flexible avec 38 semaines de congé à répartir entre les parents.

Les Verts sont une force de proposition sur les questions d'égalité. Le groupe a déposé de nombreux objets, souvent refusés, mais nous ne lâchons rien.



**Fabien Fivaz**  
Conseiller national  
Candidat à sa réélection

### VOTRE DON POUR UN AVENIR VERT



**Bienvenue dans le Greenfo spécial Neuchâtel** Dans cette édition, nous avons le plaisir de vous parler spécialement de la région neuchâteloise avec nos défis régionaux et les voix qui nous représentent. Nous vous souhaitons une bonne lecture et nous nous réjouissons de vous compter parmi nos membres et sympathisant-e-s.

## UN GRAND CONSEIL

# AU FÉMININ

**Un parlement à majorité féminine, ça change quoi?**

Le 18 avril 2021, le peuple neuchâtelois a élu le premier Grand Conseil à majorité féminine de Suisse : 58 élues sur 100. Deux ans plus tard, la question récurrente est de savoir si cette majorité, qui s'est encore renforcée, change la manière de fonctionner du parlement et ses décisions.

La réponse à cette question légitime est complexe et ambiguë. Tout d'abord, il est utile de rappeler que, outre la majorité féminine, le Grand Conseil a subi d'autres changements : renouvellement important, fort rajeunissement et montée en puissance des forces écologistes. Le visage du législatif a donc considérablement évolué.

Les grands espoirs du début de la législature de faire avancer la cause des femmes durant cette législature grâce

à une alliance entre élues ont vite été balayés suite à la mise en danger des acquis en matière de congé maternité et au refus de l'introduction d'un congé d'allaitement au sein de l'administration. Les femmes de droite ont fait bloc derrière leurs partis sur ces sujets, il n'y a donc eu aucun « vote femmes ».

De belles victoires ont toutefois été remportées : protections hygiéniques gratuites dans les écoles, interdiction des publicités sexistes, soutien à l'école à journée continue etc. La reconnaissance des métiers dits féminins, la violence conjugale ou encore le harcèlement sont régulièrement thématiques au sein de l'hémicycle, y compris par la droite. Mais ce sont des tendances que l'on constate partout, même les chambres fédérales ont finalement accepté de réduire la TVA sur les produits d'hygiène féminine ! Ces thèmes ne sont d'ailleurs pas seulement portés par des femmes et c'est heureux.

Alors, une majorité féminine, ça change un parlement ?

Pour ma part, je ne le pense pas. Les votes restent très partisans, même sur les questions d'égalité. Il y a cependant une culture politique différente au sein du Grand Conseil. Plus de personnes prennent la parole et l'hégémonie de quelques (anciens) députés (hommes) se mettant d'accord sur les sujets sensibles à coup de tapes dans le dos me semble révolue. Cela est dû au nouveau visage du parlement : féminisé, renouvelé, rajeuni et plus progressiste.

Pour finir sur une petite anecdote mettant en lumière ce changement (de génération) : on ne trouve plus d'alcool lors des pauses du Grand Conseil. Précipitée par le Covid, cette décision n'a fait aucun remous. Mais quand on raconte cela aux anciens députés, ils en sont abasourdis ! Comment pouvons-nous faire de la politique dans ces conditions ?



**Clarence Chollet**  
Présidente du Grand Conseil neuchâtelois  
Candidate au Conseil National

### VOTRE VOIX POUR UN AVENIR VERT

La protection du climat et de la biodiversité, la justice sociale et l'égalité vous tiennent aussi à cœur ? Vous avez envie d'en faire davantage ? Contactez-nous à l'adresse du Secrétariat [info@verts-ne.ch](mailto:info@verts-ne.ch)

# NOTRE EAU EST UN TRÉSOR

Notre canton est un endroit magique grâce à l'eau qu'il recèle. Il est essentiel d'utiliser cette précieuse ressource avec sagesse en se concertant avec les cantons voisins.

Des montagnes gracieuses, un lac brillant de mille feux et des pâturages boisés aux couleurs et odeurs envoûtantes forment le triptyque gagnant du canton de Neuchâtel. Ces magnifiques paysages sont notre meilleure carte de visite et le gage de notre qualité de vie tant appréciée. Qui, lors d'une chaude et belle après-midi d'été n'a jamais flâné au bord du Lac de Neuchâtel ou encore prolongé, au-delà du raisonnable, une torréfaction automnale sur le côté d'un sentier à La Sagne ?

A quoi ressemblerait notre canton s'il venait à manquer d'eau pour nourrir ses multiples et riches écosystèmes ? La question est bien moins théorique qu'il n'y paraît puisque tel est déjà le cas depuis plusieurs années et l'été 2022 nous a montré que cette source de vie peut (et va) manquer, chez nous aussi. En cause, bien évidemment, le dérèglement climatique, la perte de la biodiversité ou encore la crise énergétique qui, cumulés, menacent directement et gravement ces écosystèmes. La transition écologique durable que nous, les Vert-e-s, prônons, n'est possible que si l'équilibre entre ces écosystèmes est garanti. L'approvisionnement en

eau propre en est sans conteste le cœur. L'automne dernier, j'ai questionné le Conseil fédéral sur la nécessité d'organiser et superviser une meilleure gestion de l'eau en Suisse. Le climat nous lâche, nous en sommes responsables et force est de constater que notre première source de vie est en péril. La réalité des années à venir – pas dans 50 ans, maintenant ! – nous oblige à revoir notre consommation d'eau et à l'économiser autant que possible. Face à ce constat qui est également celui de la Confédération et des expert-e-s concerné-e-s, je suis d'avis qu'il n'est plus possible de laisser aux seuls cantons la gestion intégrale de leur eau sans coordination étroite avec leurs voisins.

Il est en effet urgent de protéger nos sources d'eau des conséquences néfastes d'une hausse des températures, accompagnées de changements violents du régime des précipitations. Or, la réponse du Conseil fédéral s'est révélée décevante : il ne prendra pas la problématique en main ! Pour le Conseil fédéral, ce sont aux cantons de s'organiser entre eux s'ils désirent une gestion régionale de cette rare ressource.

Déçu-e-s par tant de retenue injustifiable à mes yeux, les sections cantonales des Vert-e-s bernois, fribourgeois, vaudois et neuchâtelois se sont donc rapidement mobilisées pour déposer, devant leurs parlements cantonaux respectifs, un objet parlementaire commun pour demander une gestion commune de la ressource eau des Trois-Lacs. Si la Confédération, pour l'heure, n'entend pas prendre la mesure de la problématique, les Vert-e-s mèneront les débats au niveau cantonal et au niveau fédéral pour assurer aussi rapidement que possible une meilleure gestion de l'eau. Eviter des conflits d'utilisation (boisson, faune, flore, agriculture, sport, loisirs, etc) en posant les bases d'un plan en cas de pénurie permettra aux cantons qui se sont organisés entre eux de garantir une utilisation juste et responsable de l'eau.

Il nous revient, à nous élu-e-s, de regarder cette problématique en face pour apporter les meilleures solutions rapidement. Nous nous y employons !



**Céline Vara**  
Conseillère aux Etats  
Candidate à sa réélection

## CYCLOWARS

**Il y a bien longtemps, dans une galaxie lointaine, très lointaine, des Rebelles mettent toutes leurs forces et leur détermination dans la Guerre pour les aBikes...**

### Episode IV. Un nouvel espoir

C'est une époque sombre dédiée au Speeder, dont les effets sur la santé et l'environnement sont plus que néfastes. Opérant depuis des bases cachées, les Rebelles remportent de premières victoires en inscrivant les aBikes (aB) (1), moyen de déplacement respectueux de l'environnement et bon pour la santé, dans les politiques publiques des Planètes centrales de l'Empire. Peu à peu, le mouvement gagne du terrain et s'étend jusqu'aux Planètes de la bordure extérieure de la galaxie.

Fort de ces succès, les Rebelles mettent leurs dernières forces dans la bataille et lancent l'initiative aB le 5 mars 4015 avec l'appui d'un large éventail d'associations et de fédérations. L'initiative revendique la reconnaissance du aB comme moyen de déplacement quotidien par son inscription dans la Constitution impériale. Les 500 millions de signatures nécessaires sont récoltés en 9 mois à peine et déposés à la Chancellerie impériale.

### Episode V. L'Empire contre-attaque

Des alliés des Rebelles, au sein de l'Administration impériale, élaborent un contre-projet direct. Les Rebelles, satisfaits de la proposition, retirent leur initiative. Le Conseil exécutif de l'Empire le soumet au Sénat, qui l'adopte en 4018 malgré les protestations de la Fédération du Dénialisme. Le peuple le soutient ensuite avec 74% de oui en septembre 4018.

Un projet de loi sur les aB est alors présenté par le Conseil exécutif en 4020. Puis, il est adopté par le Sénat en mars 4022 grâce au soutien de la Sénatrice Amivara et du Conseiller Orfivaz. Malheureusement, une majorité du Sénat, séduit par la Fédération du Dénialisme, réduit la marge de manœuvre des Rebelles en modifiant le texte.

### Episode VI. Le retour du aBike

La nouvelle loi entre en vigueur le 1er janvier 4023. Elle fixe la répartition des tâches des Planètes et de l'Empire en matière de planification des réseaux aB et de réalisation. Sur-

tout, elle fixe deux délais clefs : 5 ans pour la planification et 20 ans pour la réalisation.

Le courage et l'abnégation des Rebelles ont permis une chose impensable : un changement de paradigme au milieu des dogmes immuables de l'Empire ; et ceci n'est qu'un début...

*NdA : Il s'agit bien évidemment d'un récit de science-fiction. Toute similitude avec des événements réels, comme l'initiative vélo (2), serait purement fortuite.*

- 1 Modernisation des vélos à assistance électrique du 1er Empire avec une assistance à air
- 2 <https://www.pro-velo.ch/fr/themes/politique/loi-sur-les-voies-cyclables>



**Fabian Schwab**  
Président de la section Milvignes  
Candidat au Conseil national

### VOTRE DON POUR UN AVENIR VERT



**Intéressé-e-s par nos actualités?  
Inscrivez-vous à notre Newsletter:**

<https://verts-ne.ch/participer/recevez-nos-infolettres>

### NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

La protection du climat et de la biodiversité, la justice sociale et l'égalité vous tiennent aussi à cœur ? Rejoignez-nous et participez aux actions pour soutenir la campagne des élections fédérales 2023 : <https://verts-ne.ch/participer/devenir-membre>

# UN GRAND OUI A LA LOI CLIMAT



**CÉLINE**

**VARA**

CONSEILLÈRE AUX ÉTATS

**FABIEN**

**FIVAZ**

CONSEILLER NATIONAL

## NOTRE CLIMAT VOTRE VOIX



### La Tène : terrain fertile pour les pousses vertes

La jeune section verte à La Tène a d'emblée gagné sa place au Conseil Communal. L'occuper est une évidence pour renforcer l'écologie et la cause des femmes.

Octobre 2020, élections communales: la nouvelle section des Vert-e-s de La Tène présente une liste de 5 personnes avec laquelle elle rafle 7 sièges au Conseil général ! Forte de ce succès, elle se pose rapidement la question de briguer un siège au Conseil communal.

Jusqu'à la séance constitutive du 10 décembre, il faut donc trouver de nouvelles-aux membres pour occuper les sièges obtenus et décider si notre section se présentera pour l'exécutif! Quatre personnes supplémentaires pour siéger au Conseil général et leurs

suppléant-e-s sont heureusement vite trouvées ! Bien consciente de l'enjeu d'être représentée au Conseil communal, contribuant ainsi à la progression du parti et à sa représentation dans le canton, notre section décide d'aller chercher une place à l'exécutif. Après rencontres, discussions et en accord avec la section, je serai finalement celle qui se lancera dans cette aventure !

Si j'ai choisi de me lancer à l'exécutif, c'est pour porter deux causes qui me sont particulièrement chères. La première est bien évidemment celle de l'écologie, du climat, de l'environnement et de la biodiversité. La seconde est ma volonté de faire progresser la cause des femmes. En me présentant à l'exécutif de La Tène, je saisisais activement et concrètement la chance de contribuer à augmenter la représentativité des femmes au niveau communal, de participer activement

à la vie politique et de faire notre place dans un monde politique qui reste très masculin. Encore bien trop faible dans ces fonctions, la part des femmes dans les exécutifs communaux est cependant passée de 5.8% en 1983 à 32.5% en 2022 (source OFS) et je suis fière d'avoir participé à cette progression ! Malgré cette croissance et 27 ans après l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes, le chemin pour que cette égalité se concrétise est encore long. Et parce que machisme ordinaire, violences et discriminations faites aux femmes persistent, parce que les femmes sont les principales victimes du réchauffement climatique, leur cause doit continuer à être portée à tous les niveaux politiques, et c'est ce que je fais et continuerai à faire dans mon quotidien de femme politique. On ne lâche rien !



**Valérie Dubosson**  
Conseillère communale à La Tène  
Candidate au Conseil National

### VOTRE VOIX POUR UN AVENIR VERT

La protection du climat et de la biodiversité, la justice sociale et l'égalité vous tiennent aussi à cœur ? Vous avez envie d'en faire davantage ? Contactez-nous à l'adresse du Secrétariat [info@verts-ne.ch](mailto:info@verts-ne.ch)

## UNE TRANSITION AGRICOLE

# SANS SACRIFIER LA BIODIVERSITÉ

Tous les voyants sont au vert pour transitionner vers une agriculture plus durable en Suisse, à condition d'écouter les scientifiques plutôt que le chant des sirènes du lobby agricole.

A ce propos, arrêt rapide sur la question de la sécurité alimentaire qui est devenue « à la mode » ces dernières années. Certain.e.s prônent que nous devrions absolument revenir à une agriculture productiviste et notamment réduire les surfaces dédiées à la promotion de la biodiversité.

Il est pour le moins intéressant de réaliser que ces propos émanent d'un parti largement au pouvoir et que, si l'intention de vouloir améliorer la sécurité alimentaire est tout à fait louable et souhaitable, on soupçonne que cette non-solution a été dictée par des intérêts bien éloignés de toute considération scientifique.

En effet, le Conseil fédéral – dont je ne vous rappellerai pas la composition – dans un rapport du 20 juin 2022 sur l'orientation future de la politique agricole nous fait savoir que : « Malgré une surface arable par habitant relativement faible, moins de 40 % des terres cultivées sont dédiées à l'alimentation humaine. [...] Il est possible d'améliorer l'autosuffisance alimentaire du pays en augmentant la part des grandes cultures destinées à l'alimentation humaine. Compte tenu de l'évolution du climat, la Suisse peut, sur ses terres arables, cultiver de nombreux autres végétaux et en attendre un rendement en hausse ».

En somme, est confirmé sur plusieurs pages ce que nous soutenons depuis des années

sans être pris au sérieux : il nous faut absolument réduire notre production et consommation de produits d'origine animale et préserver la qualité de nos sols pour augmenter le taux d'autosuffisance alimentaire en Suisse. Attaquer les quelques surfaces de promotion de la biodiversité, c'est contreproductif !

Plus que jamais, nous devons baser nos décisions sur des faits scientifiques et il est rageant que certain.e.s l'ignorent tout simplement.

Une agriculture régénérative, respectueuse de l'environnement, des humains et des animaux et plus juste pour les personnes qui nous nourrissent, c'est main dans la main que nous y parviendrons, agriculteur.trice.s, population, scientifiques et politicien.ne.s, dans l'intérêt de tout.e.s et non pas de quelques-uns.



**Cloé Dutoit**  
Députée au Grand Conseil  
Candidate JV au Conseil national



## RECETTE

# MOUSSE AU CHOCOLAT

Sans oeufs, végétale et sans gluten

Végétaliser son alimentation est très certainement l'une des actions individuelles les plus efficaces pour réduire son impact sur l'environnement tout en se régalant.



Loin des idées reçues, l'alimentation végétale peut être variée, gourmande et, parfois, surprenante.

Par exemple : après avoir préparé un délicieux houmous maison, savez-vous que vous pouvez conserver l'eau des boîtes de pois-chiches, nommée aquafaba, pour réaliser des desserts particulièrement épatants ? En effet, l'aquafaba peut imiter les propriétés des blancs d'œufs pour certaines recettes. Je vous partage ci-dessous le secret de la mousse au chocolat sans œufs, entièrement végétale et très simple à réaliser.

Pour cela, il ne vous faudra que trois ingrédients (dosages pour environ 4 personnes) :

- 150ml d'aquafaba
- 150g de chocolat noir
- 50g de sucre

Il vous faudra ensuite :

1. faire fondre le chocolat au bain-marie. Une fois liquide, laisser le chocolat fondu hors du feu.
2. monter l'aquafaba en neige, comme vous le feriez avec des blancs d'œufs. Expérience faite, il est possible de la monter à la main, mais je vous conseille vivement d'utiliser un batteur électrique. Ajouter le

sucre au fur et à mesure.

3. une fois l'aquafaba montée en neige, ajouter peu à peu le chocolat fondu. Il faut que celui-ci ne soit pas trop chaud. Mélangez doucement à la main à l'aide d'un fouet, en faisant attention à ce que le chocolat ne reste pas au fond du bol.

4. laisser reposer au frigo pendant environ 4 heures, pour que la mousse prenne bien.

**Et voilà, c'est prêt à être dégusté ! Un très bon moyen pour bluffer vos hôtes et pour s'initier à la cuisine végétale :)**



**Flavio Principi**  
Co-président des JVNE et de la section Neuchâtel  
Candidat au Conseil national

Intéressé-e-s par nos actualités?  
Inscrivez-vous à notre Newsletter:

<https://verts-ne.ch/participer/recevez-nos-infolettres>

VOTRE DON POUR UN AVENIR VERT

